



ARTOIS MANUTENTION
Zone d'activités du pilastre
62232 VENDIN LES BETHUNE
SAS au capital de 10000€
Siret : 51467083500032 RCS ARRAS

VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL SERVANT AU LEVAGE - GRUE DE CHARGEMENT -

Textes réglementaires : Arrêté du 1^{er} mars 2004

► IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

- Propriétaire : SAS COQUART.EU
- Adresse : 10 Ter rue de Wathieumetz
- 62130 SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE

► CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

- Engin : Grue de chargement **N° 235**
 - Marque : HIAB
 - Type : X-HIDUO 188 B-3
 - N° de série : BL 188HD03861
 - Type de grue : Montée derrière la cabine
 - Date de première mise en service : 2022
 - Marquage CE : Oui
 - Accessoires et équipements : Crochet
 - Commande : Télécommande + Manuelle
 - Nombre de caissons : 3
 - Nombre de rallonge (manuelle) : /
 - Stabilisateurs à sortie : Hydraulique
 - Source d'énergie : Thermique (Gazole)
 - Porteur : RENAULT **N° d'immatriculation : HG-189-BP**
 - Capacité maxi (en kg) : 4 500 Kg **à portée mini (en m) : 3.40 mètres**
 - Capacité maxi (en kg) : 1 340 kg **à portée maxi (en m) : 10,40 mètres**
 - Capacité maxi avec rallonge manuelles (en kg) : / **à la portée de (en m): /**
-

► INTERVENTION

- Date d'intervention : 03/04/2026
- Lieu d'intervention : SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE
- Personne accompagnante de l'entreprise (Nom Prénom) : CAPENDU Yannick

► NATURE DE LA VÉRIFICATION

- Périodique : Semestrielle
- Nombre d'heures ou km : 13 744 Km
- Prochaine vérification avant le : 03/10/2026

► PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ACCOMPAGNANTS L'ENGIN

- | | |
|---|---|
| - Certificat ou déclaration de conformité : ☒ Oui | - Notice d'instruction : ☒ Oui |
| - Rapport de première mise en service : ☒ Oui | - Dernier rapport de vérification : ☒ Oui |

La non présentation de ces documents consiste en une non-conformité à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

► OBSERVATIONS

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente visite n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

Le vérificateur (nom et signature) : Gilles LAFORGE



LE PROCÈS VERBAL EST DÉLIVRÉ EN ADÉQUATION AVEC LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

► CHARGE D'ESSAI

- Essai à portée de : 7 mètres
- Poids de la charge : 2 000 Kg

► OBJET DE LA VÉRIFICATION (les numéros des articles correspondent à l'arrêté du 1 mars 2004)

		C	NC	SO
1	DOCUMENTATION			
1.1	Plaque d'identification constructeur (art.9)	x		
1.2	Abaque des charges (art.3)	x		
1.3	Consignes de sécurité (art.3)	x		
2	STRUCTURES			
2.1	Châssis porteur : traverses, longerons - Aspect général (art.9)	x		
2.2	Fixation au châssis (brides, écrous...) - Aspect général (art.9)	x		
2.3	Stabilisateurs : semelles, fixations, verrouillages structure, fonctionnement et transport (art.6 et 9)	x		
2.4	Tourelle, fût, bras, caissons - Aspect général (art.9)	x		
2.5	Verrouillage grue en position transport (art.9)	x		
2.6	Rallonges manuelles (art.9)			x
3	ÉNERGIE			
3.1	Prise de force (art. 6 et 9)	x		
3.2	Sécurité point mort (Démarrage) (art.9)	x		
3.3	Coupe-batterie (art.9)	x		
4	POSTE DE COMMANDE ET ORGANE DE SERVICE			
4.1	Accès au poste de commande en hauteur (art.9)			x
4.2	Siège (art.9)			x
4.3	Organes de services : Pictogrammes (art.9)	x		
4.4	Levier de manœuvre : état général, retour au neutre (art.6 et 9)	x		
4.5	Levier de manœuvre des stabilisateurs: état général, emplacement conforme, bon fonctionnement (art.6 et 9)	x		
4.6	Télécommande, câble de télécommande (art.6 et 9)	x		
4.7	Radiocommande, dispositif d'homme mort (art.6 et 9)	x		
4.8	Radiocommande : colonne lumineuse (art. 6 et 9)			x
4.9	Avertisseur sonore (art.9)	x		
4.10	Échappement : bon emplacement, protection points chauds (art.9)	x		
4.11	Éclairage de travail et gyrophare (art.9)	x		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet

		C	NC	SO
5	LEVAGE, MANUTENTION			
5.1	Circuit hydraulique - Fonctionnement (art.9)	x		
5.2	Flexibles (art.9)	x		
5.3	Retenue des charges par distributeurs retour au neutre (art.6)	x		
5.4	Contrôle de descente des charges (limiteur de débit) (art.6)	x		
5.5	Levage, relevage (art.6)	X		
5.6	Télescopage, jeu, usure des caissons, galets (art.6)	x		
5.7	Rotation (art.6)	x		
5.8	Crochet - linguet (art. 9)	x		
5.9	Accessoires : - Aspect général et fonctionnement (art.6 et 9)	x		
5.10	Éléments télescopiques : guidage, galets (art.6 et 9)	x		
5.11	Maintien de la charge d'essai (art.9)	x		
6	DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ			
6.1	Contrôleur de niveau (obligatoire depuis 1986) (art. 6 et 9)	x		
6.2	Limiteur de dévers (art. 6 et 9)			x
6.3	Indicateur ou contrôleur état de charge (art.6 et 9)	x		
6.4	Arrêt d'urgence (art.6)	x		
6.5	Limiteur de la course par mise en butée, limiteur de pression (art.6)	x		
6.6	Limiteur de charge par limiteur de pression (art.6)	x		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet